



N/Réf.: 23/397 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 17 mai 2023

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Eschweiler (commune de Wiltz),
mercredi, le 7 juin 2023, à 09.30 heures,
dans la « Salle communale »,
1, rue Kräiz L-9651 Eschweiler.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

(PAULY Charles)

Le Secrétaire

(DRAUT Serge)



- Un déjeuner en commun sera organisé après la réunion. Veuillez informer le secrétariat de la DEA de votre présence jusqu'au 5 juin 2023 au plus tard.

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 7 juin 2023

Séance publique

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 2 mars 2023.
- 2° Projets :
 - a. 22405 – Adduction Reuler – vote d'un devis supplémentaire ;
 - b. 23499 – Sécurisation des installations techniques et informatiques – vote d'un devis supplémentaire ;
 - c. 24402 – Vidanges Ditzberg-Everlange – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de 2023 ;
 - d. 24403 – Installations des nouveaux magasins à Useldange – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire de 2023 ;
 - e. 24404 – Groesteen-Niklosbiert – vote du projet et du devis, inscription au budget extraordinaire de 2023 et transfert de crédit ;
 - f. 24405 – Assainissement du réservoir Tarchamps-Pillen – vote du projet et du devis et inscription au budget extraordinaire 2023 ;
- 3° Approbation de l'état des restes à la clôture de l'exercice 2022.
- 4° Fixation définitive des montants unitaires de la participation aux charges de fonctionnement de la DEA pour 2022.
- 5° Approbation et signature des rôles concernant les ventes du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- 6° Approbation des décomptes et réceptions relatifs aux investissements de 2022.
- 7° Approbation de plusieurs actes de ventes.
- 8° Reprise de réservoirs communaux – présentation d'une convention type et décision de principe.
- 9° Reprise de réservoirs communaux – demande de l'AC du Lac de la Haute-Sûre.
- 10° Affaires du personnel.

Création de postes de fonctionnaires communaux.

Permutation de trois postes de salarié manuel sans formation [carrière B] en postes de salarié manuel avec formation [carrière E].

Séance à huis clos

- 11° Affaires du personnel.
 - Nominations provisoires de fonctionnaires communaux.*
 - Nominations définitives de fonctionnaires communaux.*
 - Promotion d'un fonctionnaire au niveau supérieur.*
 - Demande de réduction de la période du service provisoire d'un fonctionnaire.*

Annexes: Les pièces à l'appui du point 1 de l'ordre du jour.
Les pièces des points 4°, 6°, 8°, 10° et 11° vous parviendront par courrier électronique.